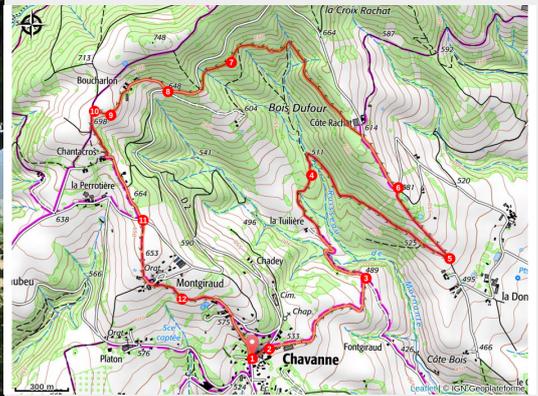


# Les côteaux de Chavannes - St Chamond n°2 bis - Sentiers d'interprétation



*Invitation à la découverte du quartier de Chavannes par le bois de Dufour ou encore un panorama spectaculaire sur la vallée du Gier et le massif du Pilat.*

Vous trouverez sur le chemin une table d'orientation, des panneaux d'interprétations conçus à l'aide des archives de la ville, du conservatoire botanique national du Massif Central, de la LPO et de Charles Berlier, agriculteur de Chavanne

## Infos pratiques

Pratique : Sentier d'interprétation

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 276 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

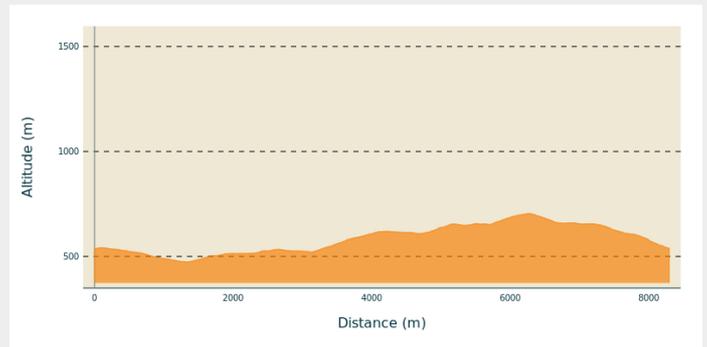
# Itinéraire

**Départ** : Place de l'église de Chavanne

**Arrivée** : Place de l'église de Chavanne

**Balisage** :  Pédestre communal

## Profil altimétrique



Altitude min 473 m Altitude max 704 m

Quitter la place de Chavanne en passant derrière l'église.

① [ > Sur la place, un premier panneau présente quelques dates clefs de Chavanne dans l'histoire.]

② Emprunter à droite la M 2 sur 80 m et prendre à droite la première piste. Celle-ci descend en pente douce.

[ > Premières vues sur Saint-Chamond et le massif du Pilat]

③ Bifurquer sur la piste à gauche pour passer un ruisseau et approcher de la maison isolée de la Tuilière.

Grimper le chemin en lisière, puis continuer dans le bois Dufour pour passer le ruisseau de la Mornante.

④ [ > Panneau d'interprétation sur la flore et le bois Dufour où domine le chêne sessile, accompagné par le charme, le châtaignier, le frêne et le houx. ]

⑤ Avant les maisons de la Donzelière, virer à gauche et grimper par un sentier, puis une route jusqu'à proximité de la ferme de la Côte Rachat.

⑥ Prendre le sentier forestier en face (suivre flèches "sentier d'interprétation de Chavanne"). Ce sentier file à plat, puis monte dans le bois Dufour.

⑦ [ > Vers une source, panneau d'interprétation sur la faune et les saisons dans le bois Dufour.]

Poursuivre à gauche sur 200 m sur le bas-côté de la M ( > prudence).

⑧ Traverser la M 2 et grimper à droite la petite route qui dessert le hameau de Boucharlon. Poursuivre par le sentier.

⑨ [ > Table d'orientation sur le haut du sentier pour découvrir l'ensemble de commune de Saint-Chamond, mais aussi le massif du Pilat avec les Crêts de l'Oeillon et de la Perdrix.]

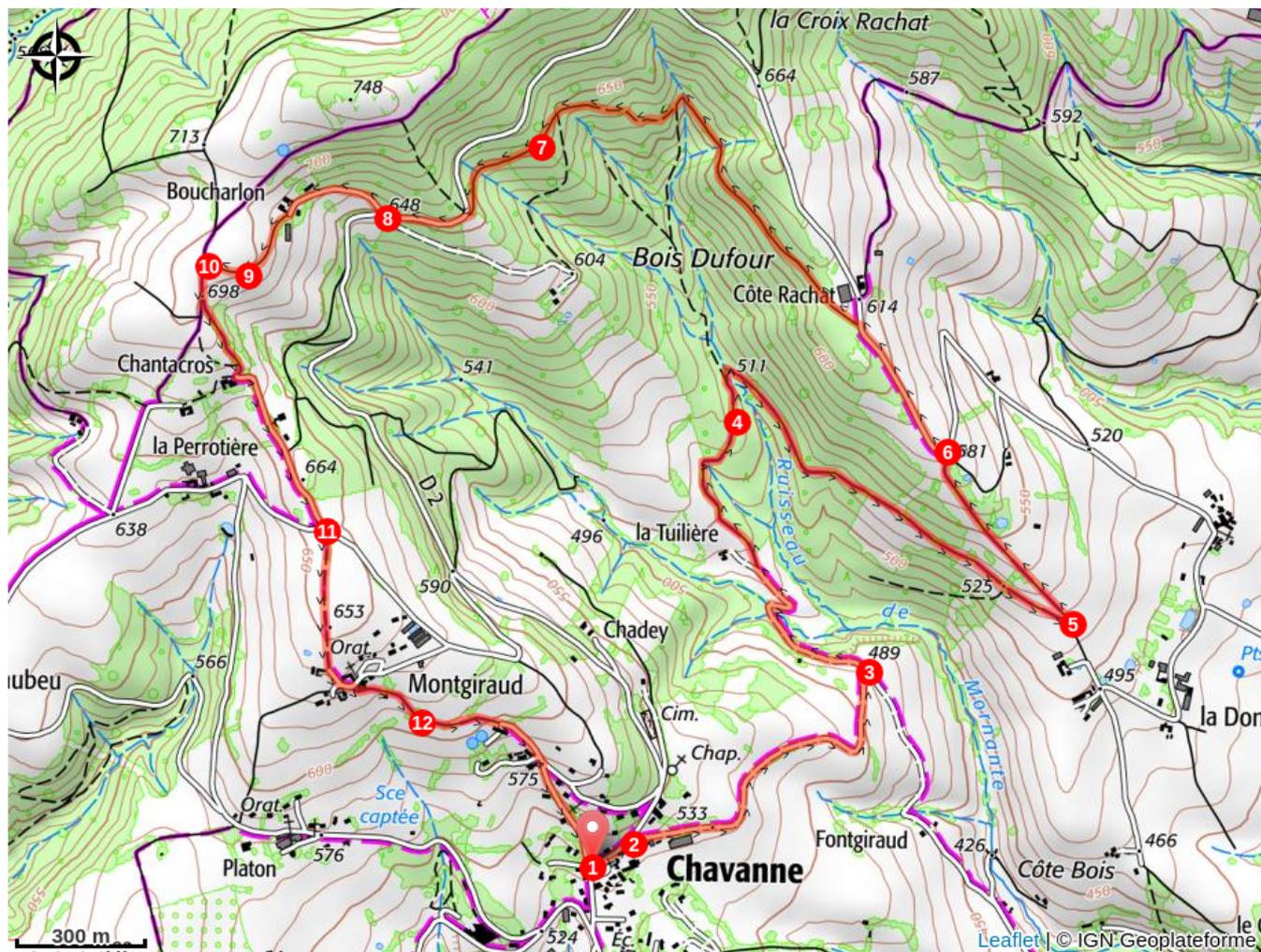
⑩ Prendre deux fois à gauche pour descendre jusqu'à Chantacros.

 Continuer par la route puis en face par le chemin bordé de haies et d'un mur en pierres sèches pour gagner Montgiraud. Descendre la route dans le hameau et poursuivre par le chemin qui file sous les maisons.

 [ > Panneau d'interprétation sur l'agriculture]

Rejoindre et descendre par le chemin des Côtes de Chavanne jusqu'à l'église

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Rempportez vos détritrus

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le 18 ou le 112.

## **Comment venir ?**

### Transports

Arrêt bourg de Chavanne (bus STAS : ligne n°43 Crêt Oeillet / Bourg de Chavanne)

<https://www.reseau-stas.fr/fr/horaires-de-ligne/6/RouteSchedules/searchlines?KeywordsLine=43+CRET+OEILLET+%3C%3E+CHAVANNE+BOURG&LineId=40>

### Accès routier

De Saint-Chamond suivre la M2 direction Valfleury

## Parking conseillé

Église de Chavanne (2ème parking 100 m avant l'église sur la route de Chavanne)